

4 PRODUCTIONS
SASU
Au capital de 5 000,00 euros
Siège social : 24 RUE DE CLICHY
75009 PARIS
928 663 897 RCS PARIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE
L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 24/01/2025

L'an deux mille vingt-cinq
Le vingt-quatre février
À quatorze heures,

La société DORAIMMO, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 918 552 993 RCS EVRY, associée unique de la société 4 PRODUCTIONS, représentée par Madame Jessica ORTUNO.

A pris les décisions suivantes :

- Modification de la date de clôture de l'exercice social,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs pour formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associée Unique décide de modifier du 31/12/2025 au 31/05/2025 la date de clôture de l'exercice en cours, lequel aura ainsi une durée exceptionnelle de 13 mois et 12 jours, et de fixer la date de clôture des exercices à venir au 31/05 de chaque année.

En conséquence, l'Associée Unique décide de modifier ainsi qu'il suit l'article 20 des statuts :

ARTICLE 20 - EXERCICE SOCIAL

« Chaque exercice social a une durée d'une année, qui commence le 01/06 et finit le 31/05 de chaque année.

Par exception, le premier exercice commencera le jour de l'immatriculation de la Société au registre du commerce et des sociétés et se terminera le 31/05/2025. ».

L'associée unique décide également de supprimer purement et simplement les articles 29 et suivant des statuts, devenus sans objet.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associée unique.

La société DORAIMMO,
Représentée par Madame Jessica ORTUNO